

AVIS D'ÉLECTION 2020 DES DÉLÉGUÉS DE L'ORIIQ

Au cours de l'Assemblée générale annuelle régionale (AGAR) du **jeudi 17 septembre 2020**, les membres procéderont à l'élection de 116 délégués de l'ORIIQ.

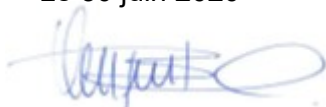
Présidente d'élection : Johanne Roy
a/s de l'ORIIQ

Ces délégués participeront à la prochaine Assemblée générale annuelle de l'OIIQ, qui aura lieu le **lundi 9 novembre 2020**.

Toute personne ayant la qualité de membre de l'ORIIQ, le **jeudi 10 septembre 2020**, a le droit de se porter candidate.

Elle doit, à cette fin, remplir le [formulaire électronique de déclaration de candidature](#) au plus tard le **jeudi 10 septembre 2020, à 17 h. Veuillez noter que seules les candidatures soumises à l'aide de ce formulaire dans le délai prescrit seront recevables. Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.**

Le 30 juin 2020



Véronique Blais
Secrétaire du Conseil